

Lecture par procuration

ENTRETIEN AVEC MURIEL PIOGGINI

La parution d'un nouveau livre est, pour un-e bibliothécaire, l'occasion de prendre la décision de l'acheter ou de ne pas l'acheter pour ses lecteurs et lectrices. Ces parutions sont cependant trop nombreuses pour que cette décision ne soit prise qu'après la lecture du livre en question. Dès lors, comment se font ces choix d'acquisition? C'est auprès de Muriel Pioggini, responsable du département jeunesse de la Médiathèque d'Istres Ouest Provence que nous sommes allés chercher la réponse.



La page de l'espace jeunesse du site de la MIO. Visuel d'Ilya Green.
<https://www.mediathequouestprovence.fr/espace-jeunesse>



L'idée qu'un-e bibliothécaire passe ses journées à lire pour apprécier la pertinence de l'acquisition d'un livre est un cliché hors d'âge, pour reprendre les propos de Jérôme Pouchol, directeur de la politique documentaire de la MIOP. Désormais, les acquisitions se font grâce à des outils de pilotages savamment élaborés. Pourriez-vous nous expliciter ces outils?

Muriel Pioggini: Rassurez-vous, nous lisons, et nous lisons beaucoup, mais il est vrai que nos lectures sont bien plus souvent en aval qu'en amont de l'acquisition. Toute notre politique d'action culturelle – particulièrement importante en jeunesse – ne pourrait pas s'envisager avec des livres que nous n'aurions pas lus et très souvent, c'est cet acte de lecture qui déclenche, a posteriori, des acquisitions d'exemplaires supplémentaires pour doter nos sept pôles jeunesse et nos deux services de prêt aux collectivités (SPC).

Très souvent, une bibliothèque bénéficie d'un office de la part de son libraire fournisseur. Ce n'est pas votre cas?

Cela fait bientôt dix ans que nous avons mis fin à ce mécanisme. Jusqu'alors, l'office était réparti entre tous les établissements et une journée par mois, après avoir lu le plus possible de livres, nous nous réunissions pour en discuter. À l'époque, chaque établissement avait son propre budget d'acquisition et nous partagions nos avis pour prendre, chacun et chacune, nos décisions. Cette procédure avait un coût pour le libraire (immobilisation de livres non encore vendus) et pour la médiathèque (temps). En 2008, nous avons décidé de limiter l'office jeunesse à la fiction (albums, contes et romans). Cela nous a permis de réfléchir à d'autres façons de travailler et, en 2011, notre marché ne comportait plus aucun mécanisme d'office. C'est sans doute pour le roman jeunesse que le renoncement à l'office a été le moins facile : notre rôle de prescripteur auprès des enfants, des éducateurs et des parents est très important et la lecture personnelle, le plus en amont possible, est difficilement contournable.

Comment procédez-vous pour faire votre tri dans toutes ces parutions qui ne sont plus matérialisées par des exemplaires?

Notre outil de travail essentiel est ce que nous appelons une fiche domaine. C'est l'outil principal de pilotage de chaque responsable documentaire – nous ne disons plus acquéreur. Dans notre réseau, un responsable documentaire sélectionne, gère (budget et collections physique et numérique), produit (conseils, coups de cœur, dossiers documentaires) et est aussi responsable de la médiation pour son domaine. Cela pour les sept établissements du réseau. C'est par cette chaîne complète que le responsable documentaire peut mettre en lien le plus finement possible offre éditoriale et attentes du public. C'est en 2003 que nous avons commencé à penser à ces fiches domaines. Chaque fiche domaine obéit à la fois à une trame fixe et à une évolution permanente. Depuis 2013, les chartes documentaires jeunesse ont connu trois rééditions et nous en préparons une quatrième pour cinq d'entre elles. Le domaine jeunesse est subdivisé en onze domaines documentaires et chacun a un·e responsable nommé·e pour cinq ans, ce qui permet à chacun d'en connaître plusieurs et évite les savoirs exclusifs. La présentation de tous ces domaines est mise à la disposition du public sur le site de la MIOP.

Regardons par exemple la fiche domaine des romans jeunesse.

Notre document de travail est évidemment plus détaillé que ce document public.

La première chose est la délimitation des contours du domaine : que recouvre-t-il ? quels sont les âges concernés ? à quel volume de commandes annuelles correspond-il dans la politique d'ensemble de notre réseau ? On précise le taux de renouvellement, la politique de désherbage, le prix maximum possible pour un document (16 euros pour un roman), on précise la répartition entre les différents supports (livre physique, livre CD Audio, livre lu...) dans notre collection, son organisation en 13 thématiques pour les 4 petits sites. Ce document précise également la façon dont nous mettons en œuvre cette collection dans nos actions culturelles sur le territoire. Par exemple, en 2020 nous allons faire une action pour attirer l'attention sur notre collection de romans lus car nous avons l'impression que notre public n'en tire pas assez parti.

Accueil
Bambou ?
e-Veuillez-vous !
Concours
Sites pro
Poldoc
Poldac
Planète Koha



Entrées RSS | Commentaires RSS

Recherche



Vos billets préférés

[Poldoc](#)

la Fiche domaine V3

Posted on 24 février 2010 by Bambou

Wordle: Fiche domaine

Pierre angulaire de la [politique documentaire de la MIOIP](#), la **fiche domaine***, qui a été élaborée en 2001 et présentée à l'occasion de la 2ème journée d'étude **Poldoc**** en 2003, continue d'évoluer, sur le plan fonctionnel en particulier. Sa **version 3**, produite sous Open Office***, se veut ainsi plus complète, plus dynamique et plus conviviale :

catégories

Sélectionner une catégor

Archives

Sélectionner un mois

web en vrac

[agence TICE](#)

Vous avez donc un cadre de travail très détaillé. Comment vous emparez-vous de l'offre éditoriale pour l'inscrire dans ce cadre? Quels sont vos outils de veille?

C'est la suite de notre fiche domaine. Nous appelons cela le PPA, plan prévisionnel annuel. Chacun des neuf pôles jeunesse (sept établissements et deux services de prêts aux collectivités) sait exactement le nombre de documents qui lui sont attribués pour l'année, pour chaque âge et pour chaque domaine. Ce que nous savons de la démographie de notre territoire et de ses besoins intervient dans l'établissement de notre PPA : le rajeunissement ou le vieillissement d'une de nos communes mais aussi nos partenaires, notamment du côté de l'institution scolaire (0-12 ans pour nous). Ce que fait l'artothèque de Miramas en direction du public jeunesse par exemple va entrer en ligne de compte dans les acquisitions du domaine art et loisirs. Puis nous en arrivons à la question de la veille éditoriale et notre fiche domaine précise quels sont les outils de sélection que nous utilisons.

C'est donc là qu'intervient la notion de lecture par procuration.

La fiche domaine comporte une description très précise de la géographie éditoriale concernée : qui sont les éditeurs, quelles collections proposent-ils, pour quels intérêts. C'est bien sûr une partie du document qui est sans cesse remise à jour. En jeunesse, nous n'utilisons quasiment pas *Livres Hebdo*.

Notre fiche domaine propose une somme de liens Internet spécifiques : Ricochet, Livralire (en sommeil depuis quelques mois), BDNNet... ou plus généralistes. Nous avons un certain nombre d'abonnements à des revues professionnelles, dont bien sûr *La Revue des livres pour enfants* et son *Avant-revue* – que nous avons découverte assez récemment et qui nous permet des acquisitions bien plus rapides –, *Citrouille*, *Nous voulons lire*, *Lectures jeunes*, *La Grande Oreille*. Toutes ces revues (à l'exception désormais de votre *Avant-Revue*) nous servent surtout a posteriori, pour vérifier que nous n'avons pas raté tel titre que notre flux d'informations plus rapide ne nous aurait pas signalé. Ce flux rapide est nourri essentiellement par des outils en ligne : un univers Netvibes pour chaque domaine, des fils RSS, des alertes sur les auteurs significatifs.

Dans ces flux d'informations et ces outils de veille, vous ne citez pas le libraire qui vous fournit.

Depuis 2019 nous ne sommes plus en marché avec un libraire local - qui n'a pas souhaité concourir - mais avec un grand libraire parisien (Eyrolles). Ça a été un changement important, un peu inconfortable, même si nous avons pu constater qu'en termes de livraison, ce libraire de grande taille avait moins de titres indisponibles. Il n'empêche que nous n'utilisons que très peu les conseils qu'il met en ligne sur son site. Il faut sans doute que cela se mette en place. Selon les domaines, nous organisons cependant des visites dans les librairies locales, même si nous ne leur achetons rien pour la bibliothèque. La BMVR de l'Alcazar (Marseille) organise également quatre comités de lecture par an ; nous y allons à tour de rôle et leurs comptes-rendus sont examinés très attentivement ! Les responsables de domaines participent aussi aux salons du livre jeunesse (Montreuil, Aubagne, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Villeurbanne), ce qui est une grande chance.

Rapprochons-nous encore un peu plus des livres. Avez-vous des lecteurs critiques qui ont votre confiance ?

Vous, sans aucune flagornerie ! Quand j'ai commencé dans ce métier il y a 25 ans, on m'a dit que *La Revue des livres pour enfants* était l'outil de travail idéal des bibliothécaires jeunesse et ça l'est toujours. Cependant, le rythme de parution des livres s'est accéléré et nous avons besoin d'outils plus rapides (d'où l'intérêt de votre *Avant-revue*). Ensuite, chaque domaine reconnaît un ou plusieurs experts. Cela peut-être un ou une collègue (d'ici ou d'ailleurs en France), une documentaliste dont je sais que ses conseils de lectures (et donc pour moi d'acquisition) sont toujours très pertinents, un spécialiste en musique, en BD ou en cinéma...

Ainsi, par la mise en place de tous ces fils d'informations et de conseils, votre libraire vous livre les livres que vous lui avez commandés. Que se passe-t-il à ce moment-là ?

Ils arrivent à Miramas, au service de gestion des acquisitions (catalogage, reliure, étiquetage, affectation aux différents établissements destinataires...) En général, surtout en jeunesse, quand le livre arrive à destination, il est gardé pendant deux ou trois jours dans nos bureaux avant d'être

proposé au public. C'est un moment important : on a le livre en mains et on le jauge plus précisément, et on le lit si possible.

Livre en mains, vous arrive-t-il d'être dans l'embaras ? Un-e bibliothécaire va-t-il en faire part à celui ou celle qui a pris la responsabilité de cette acquisition ?

Je suis responsable du département jeunesse depuis 2011 et je dirais que c'est arrivé deux ou trois fois. *L'Atroce abécédaire* de Joann Sfar que j'avais acquis pour Fos : les illustrations de ce livre posaient problème à mes collègues et ils m'en ont fait part. Puisque nous sommes en réseau, ce n'est pas très difficile de reprendre le livre et de le proposer à un autre établissement. Arrivé à Istres, ce livre a fait un tabac autant auprès des bibliothécaires que des lecteurs. Le deuxième exemple est un roman dont une enseignante nous a reproché qu'il contenait beaucoup trop de gros mots. Un album qui parlait de l'homosexualité masculine (*Marius*, Atelier du poisson soluble, 2002) a été critiqué par une maman qui nous reprochait de prôner des valeurs inappropriées. Nous lui avons répondu que cela faisait partie de notre société et que ce livre avait sa place dans nos rayons au titre du pluralisme des collections. *Titeuf* aussi a fait râler le public des éducateurs adultes au début... Avoir précisément réfléchi à notre politique documentaire en amont nous donne une assise face à ces remarques : nous savons pourquoi ces livres sont présents dans nos collections et nous les défendons avec une certaine forme de simplicité.

Intervient ici la question du lecteur...

Des lecteurs plutôt. De 0 à 12 ans, ça bouge ! Ajoutons aussi les éducateurs de ces enfants, dans la sphère familiale et dans les sphères sociales de l'école et des loisirs. Il y a beaucoup d'échanges et de discussions avec tout ce monde-là dans le quotidien de nos bibliothèques. D'autant plus que le public des jeunes est très réactif : nous savons vite quand quelque chose ne va pas. Je trouve intéressant aussi de regarder le ratio de réservation des documents et l'ensemble des suggestions d'achat (même s'il est moins important en jeunesse et concerne surtout les suites des séries de BD). Cela nous donne des indications sur les tendances, sur des livres auxquels nous n'avons pas assez prêté d'attention.

Contes

Chaque fin d'année, les responsables documentaires jeunesse vous offrent une sélection des meilleurs titres de l'année, pas moins de 130 répartis en 26 rubriques. Les confidentiels, les originaux, les exceptionnels, pour tous les âges de 0 à 12 ans, sont ainsi proposés à votre curiosité et vous invitent à la découverte.

Accès pro. © 2006-2020 - Propulsé par Bokeh

↗
Le Top 5 2019, pour les contes.

À vous écouter, votre métier donne l'impression d'avoir beaucoup changé : votre fournisseur est un libraire parisien, il paraît bien trop de livres pour que tous soient lisibles avant acquisition, le flot des informations qui vous parvient est majoritairement numérique et nourri de multiples sources... Comment expliquez-vous ce métier à ceux qui le découvrent en 2020 ?

Depuis vingt-cinq ans que je le pratique, je n'ai jamais eu une vision « traditionnelle » de mon métier. Travailler en jeunesse lui donne obligatoirement une réalité différente, où l'action culturelle est très prégnante. C'est toujours « vivant » chez nous. Désormais, les jeunes bibliothécaires entrent dans ce métier en ayant éprouvé la bibliothèque déjà de cette façon. Curieusement, le seul point d'achoppement est le désherbage. Enlever

des livres pour en accueillir de nouveaux, c'est ce qui les chagrine le plus ! Apprendre à travailler en réseau avec nos outils contemporains c'est à la fois un cadre qui rassure, où la compétence de chacun à son tour s'organise en addition, et à l'intérieur de ce cadre, on peut organiser une grande liberté. Et pour conclure sur cette idée de « lecture par procuration », et la tempérer, nous ne sommes pas seulement « consommateurs » des avis des autres. Nous sommes également rédacteurs et producteurs de 9 à 16 « coups de cœur » mensuels pour notre site sur lequel nous publions aussi 135 Top 5 par an. C'est important car cela permet à tous les bibliothécaires, qu'ils soient ou non responsables de domaines, de se frotter à l'exercice critique, qui n'est pas si facile. ●

Propos recueillis par Marie Lallouet, le 22 janvier 2020

La Médiathèque Istres Ouest Provence

La Médiathèque Istres Ouest Provence est un établissement culturel intercommunal créé en 1982.

Il est animé par 150 agents (dont 90 en médiation).

Le réseau regroupe et dessert 7 établissements et 6 communes : Miramas, Fos-sur-Mer, Istres, Cornillon-Confous, Entressen, Grans, Port-Saint-Louis-du-Rhône.

Il comporte également deux services de prêts aux collectivités jeunesse, une artothèque et une bibliothèque numérique. 20% de la population de l'intercommunalité sont inscrits à la MIOP (contre une moyenne nationale de 16%).

La carte est unique et gratuite.

La collection en réseau comprend 220 000 documents.

Les documents réservés sont livrés en 24 à 48 heures sur le site choisi par le lecteur.

Activité : 500 000 prêts et 300 actions culturelles par an.

Pour en savoir plus, lire l'article de Jérôme Pouchol disponible sur Cairn.info : *La médiathèque intercommunale Ouest Provence : une mutualisation à forte valeur ajoutée.*